

Dourdan, le 6 Novembre 2007

Ce projet d'une décharge industrielle tout-venant par son importance même, est dangereux

- pour la nappe phréatique de la Beauce qui est très étendue. Rien ne permet d'affirmer l'étanchéité de la bâche sur le long terme, alors que la protection des eaux souterraines est un enjeu majeur (recommandations des Directives européennes, Loi sur l'eau, SDRIF...)
- pour la santé par l'émission de biogaz issus de la fermentation des déchets organiques.
- pour la sécurité routière, avec la prévision de norias de camions de décharges quotidiens sur des routes départementales non adaptées.

La création d'une décharge fourre-tout est une solution facile qui manque de réflexion sur le **principe de précaution et la gestion du Développement Durable** (Grenelle de l'Environnement)

La solution de la gestion responsable des déchets doit, selon nous, être définie en amont par des mesures de tris sélectifs et de recyclages

B. Senimol
Présidente

adresse postale: 25 avenue de Paris. 91410 DOURDAN

Siège social : 9 avenue de Paris 91410 Dourdan